

Le feu a toujours fasciné l'homme. Un feu de bois qui crépite ajoute aux plaisirs de la vie en plein air. Mais il peut aussi causer de terribles dommages si l'on ne sait pas le maîtriser correctement. Le droit suédois d'accès à la nature ne donne pas automatiquement le droit de faire du feu, il donne simplement la possibilité de faire du feu à condition de respecter toutes les mesures de sécurité qui s'imposent.

**En cas d'urgence
ou d'accident:
composer
le numéro
d'urgence 112**

Pour davantage d'informations, contacter le service de protection civile de la commune.



Administration National de la Protection de l'Environnement, S-106 48 Stockholm
Tél +46 8 698 10 00. Fax +46 8 698 15 15
Internet: <http://www.environ.se/alleman.htm>
E-mail: kundtjanst@environ.se



Swedish Rescue Services Agency,
S-651 80 Karlstad
Tél +46 54 13 50 00. Fax +46 54 13 56 00
Internet <http://www.srv.se>

Numéro de commande: R40-144/01
Tél +46 54 13 57 10. Fax +46 54 13 56 05

Le feu

et le droit suédois d'accès à la nature



Photo: Mauritius

Pensez à cela lorsque vous faites du feu.



Il est parfois interdit de faire du feu

Pendant l'été, il peut être interdit de faire du feu dans la nature, le risque d'incendie étant trop grand. En général, on vous informera du risque d'incendie ou de l'interdiction de faire du feu dans la presse locale, les bulletins sur la circulation et les bulletins d'information à la radio locale. Vous pouvez généralement aussi obtenir des informations auprès des campings, des offices de tourisme et de la sécurité civile de la commune. Certaines communes utilisent un répondeur téléphonique pour informer du risque d'incendie. Vous trouverez ce numéro de téléphone à la rubrique « Brandförsvar » (pompiers) ou « Räddningstjänst » (sécurité civile) dans les pages vertes de l'annuaire. En cas d'interdiction de faire du feu, tout feu à découvert est interdit. La sécurité civile de la commune peut vous informer des éventuelles dérogations locales.

Si vous faites du feu

- Utilisez de préférence un réchaud. Mais surtout, choisissez un emplacement adéquat, comme par exemple un terrain rocailleux ou sableux et à proximité d'une source d'eau pour pouvoir éteindre le feu. Attention au vent qui peut répandre les étincelles dans la forêt. Creusez un trou ou mettez des pierres autour du foyer et maintenez le feu aussi faible que possible.
- N'allumez pas de feu s'il y a beaucoup de vent ! Ne faites pas de feu sur des sols tourbeux ou sur de la mousse, ou même sur des terrains boisés où le risque d'incendie est particulièrement élevé. Le feu peut se con-

sumer longtemps dans le sol avant de se transformer en flammes. Évitez également de faire du feu à proximité de fourmilières et de souches.

- Ne faites pas de feu sur ou contre des rochers. Ils se décolorent et risquent de se briser.
- Les cheminées ne sont pas destinées à la destruction des ordures. Ne mettez aucun matériau non inflammable dans le feu. Jetez les ordures de la manière prévue.
- Pour faire du feu, utilisez les branches mortes, les rameaux et les pommes de pin qui sont sur le sol. Laissez leurs branches aux arbres !

Comment éteindre un feu

Laissez le feu se consumer complètement. Versez de l'eau et remuez pour bien éteindre les braises. Creusez le sol sous les cendres jusqu'à extinction totale des braises et disparition de la fumée. Il est recommandé d'avoir avec soi une petite pelle et un récipient pour l'eau.

Si le feu se répand

Si possible, appelez immédiatement les services de sauvetage au 112 si vous ne pouvez pas contrôler le feu.

Essayez d'arrêter le feu dans le sens du vent en utilisant les branches basses des sapins ou des pins (ne coupez pas les branches à moins d'un mètre du sommet de l'arbre). Les branches à aiguilles sont plus efficaces que les branches à feuilles. L'idéal est de pouvoir mouiller les branches. Ne battez pas les flammes à grands coups car des étincelles pourraient jaillir et le feu risquerait de prendre de la vitesse. Rejetez les matériaux ou objets brûlants dans le feu et plaquez en même temps la branche contre le sol pour étouffer le feu. Enlevez les branches, brindilles et la mousse qui se trouvent devant le feu.



Si les vêtements prennent feu

- Si le feu prend dans vos vêtements, jetez-vous vite sur le sol et roulez-vous pour éteindre les flammes.
- Si le feu prend dans les vêtements d'une autre personne: allongez la personne sur le sol et étouffez le feu avec une couverture ou un vêtement. Faites glisser la couverture de la tête vers le bas du corps pour éviter que les flammes n'atteignent le visage.

N'oubliez pas que le nylon et les tissus synthétiques

peuvent s'enflammer ou fondre et donc encore aggraver les brûlures.

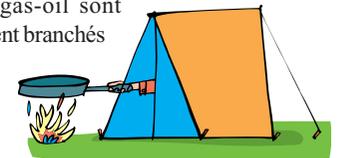
- Refroidissez immédiatement les vêtements brûlants et les brûlures avec de l'eau froide. N'essayez pas de retirer les vêtements qui adhèrent à la peau.



Continuez de refroidir les brûlures jusqu'à ce que la douleur cesse (environ 10 minutes). Contactez un médecin.

Soyez prudent lorsque vous campez

- N'ayez jamais un feu ouvert ou des charbons brûlants dans une tente ou sous un auvent de tente. Une tente prend feu très rapidement et dégage des gaz extrêmement nocifs. Ayez toujours un couteau à portée de la main pour pouvoir sortir rapidement de la tente.
- Ne versez jamais de carburant dans le brûleur d'un réchaud avant de vous être assuré que la flamme est éteinte et que le brûleur a bien refroidi. Autrement, le carburant dans la bouteille risque de s'enflammer et de vous brûler gravement.
- Dans les campings, il est important de maintenir une certaine distance entre les tentes, caravanes et campingcars. La distance de sécurité recommandée est de 4 mètres.
- Les barbecues, réchauds et autres doivent se trouver à au moins un (1) mètre de la toile de tente.
- Vérifiez que tous les tuyaux et tous les raccordements de l'installation au gaz-oil sont complets et correctement branchés pour éviter ainsi tout risque de fuite.
- Informez-vous de l'emplacement des dispositifs pour l'extinction d'un incendie et des possibilités d'alarme.



Les symboles indiquent l'emplacement des dispositifs d'extinction d'incendie.